

E.Leclerc officialise la fin des sacs plastique dans ses rayons fruits & légumes

Depuis le 1^{er} mai 2021, les centres E.Leclerc ne proposent plus de sac plastique dans leurs rayons fruits et légumes. Ceux-ci ont été remplacés par des filets en coton bio, lavables et réutilisables, et des sachets kraft à fenêtre en papier recyclables et issus de forêts gérées durablement. Moins d'un an après avoir banni les sacs plastique en sortie de caisse, E.Leclerc franchit un nouveau cap dans son combat historique contre la pollution par le plastique initié dès 1996.

Au total, cela représente une réduction de 8 350 tonnes de l'empreinte plastique chaque année, dont 1 350 tonnes de plastique en moins dans les rayons fruits & légumes

Depuis le 1^{er} mai 2021, il n'y a plus de sac plastique bio-sourcé dans les rayons fruits et légumes des centres E.Leclerc. Bien que compostables à domicile, ces sacs qui étaient composés majoritairement de matières végétales ne sont pas recyclables. Fidèle à sa politique RSE et pionnière dans la réduction de son empreinte plastique, l'enseigne propose ainsi au consommateur, un nouveau moyen pour réduire son impact environnemental :

- des filets lavables et réutilisables, 100% coton et issus de l'agriculture biologique certifiés GOTS (Global Organic Textile Standard), disponibles à la vente en lot de 3 ou à l'unité (Respectivement 2,70€ et 0,95€) ;
- des sachets kraft à fenêtre en papier cristal dans différents formats, zéro plastique, 100% recyclables et issus de forêts gérées durablement. Ils sont gratuits.

Alors que la suppression des sacs plastiques en sortie de caisse, effective depuis septembre 2020, permet de supprimer 7 000 tonnes de plastique par an, cette nouvelle démarche évitera, chaque année, la consommation de 1 350 tonnes supplémentaires de plastique, soit 370 millions de sacs plastique utilisés par les consommateurs. Avec le cumul de ces engagements, E.Leclerc réduit son empreinte annuelle de plus de 8 350 tonnes, l'équivalent de 29 Airbus A380.

Venir avec son propre contenant

À cette occasion, E.Leclerc fait également évoluer ses balances en magasin afin de permettre aux clients de venir avec leurs propres contenants. Ces derniers pourront désormais peser leurs contenants vides et ensuite les remplir avec les fruits et légumes de leur choix avant de passer en caisse. Cette évolution des systèmes de pesée permet également de favoriser une démarche « réutilisable » auprès des clients. Ce service était déjà disponible dans les stands traditionnels de ses magasins.

La réduction du plastique est un engagement fort de l'enseigne qui a déjà accéléré sur ce sujet, notamment sur ses produits MDD Marque Repère : des bouteilles d'eau ou de jus de fruits contenant 100% de plastique recyclé, en passant par toute une gamme de fruits et légumes emballée dans des sachets papiers avec une fenêtre en fibre de bambou (agrumes, pommes de terre, ail, oignons et

échalotes) ou encore toutes les lingettes imprégnées en fibre d'origine végétale, ce sont des milliers de tonnes de plastique en moins. L'ensemble des initiatives de l'enseigne sont présentées sur www.reduisonsleplastique.leclerc.



E.Leclerc, pionnier dans la lutte contre le plastique

Cette offre Zéro Plastique s'inscrit dans la lignée des démarches RSE engagées par l'enseigne, dont la diminution de l'usage du plastique est une des priorités. En 1996, E.Leclerc devient précurseur dans cette lutte en étant le premier, 20 ans avant la loi, à supprimer les sacs plastique à usage unique en sortie de caisse pour les remplacer par des sacs réutilisables.

Depuis, l'enseigne multiplie les initiatives qui participent à une consommation plus responsable : organisation de l'opération « Nettoyons La Nature » avec chaque année plus de 500 000 personnes qui se mobilisent, recherche et développement de solutions pour réduire ou supprimer le plastique dans les emballages produits Marque Repère...

D'année en année, animé par une forte ambition de réduire son impact environnemental, le combat de l'enseigne contre l'omniprésence du plastique porte ses fruits.

À PROPOS DU MOUVEMENT E.LECLERC

Avec 726 magasins et 533 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 40,9 milliards d'euros (hors carburant) en 2020. Cette performance résulte d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien

CONTACTS PRESSE

Service de presse E. Leclerc

e.leclerc@agencebabel.com

01 80 18 18 10